

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS-DE-L'ÎLE-D'ORLÉANS**  
**M.R.C. DE L'ÎLE D'ORLÉANS**

**PROCÈS VERBAL**

À l'assemblée régulière du conseil municipal de Saint-François-de-l'île-d'Orléans tenue le lundi 6 novembre 2006, à 20h à la salle municipale étaient présents : Dominique Labbé, Jean Rompré, Carmen Blouin, Jacques Drolet, Lina Labbé, Lauréanne Dion, sous la présidence du maire Yoland Dion.

**ORDRE DU JOUR**

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption du procès verbal du 2 octobre 2006.
3. Suivi du procès verbal.
  - a. Résolution demande autorisation CPTAQ – borne fontaine Club motoneiges Sorciers Île d'Orléans
4. Correspondance.
5. Adoption des dépenses.
6. Demande d'aide financière.
  - a. Feuillet paroissial parution 2007
7. Soirée de Noël Club Mi-Temps (FADOQ) le 23 novembre 2006.
8. Dépôt rapport du maire.
9. Dépôt déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil.
10. Adhésion du comité d'embellissement à la FSHEQ (Fédération des sociétés d'horticulture et d'écologie du Québec).
11. Nomination d'un responsable pour le comité technique de la gestion des matières résiduelles.
12. Nomination d'un responsable pour le comité de suivi de la Politique culturelle et patrimoniale de l'Île d'Orléans.
13. Varia M.R.C.
14. Période de questions.
15. Levée de l'assemblée.

*06-100*

**Item 1 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Carmen Blouin et appuyée par Jean Rompré.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères)

*06-101*

**Item 2 Adoption du procès-verbal du 2 octobre 2006.**

L'adoption des procès-verbaux est proposée par Jacques Drolet et appuyée par Lina Labbé.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères).

### Item 3 Suivi du procès-verbal

06-102

#### a. Résolution demande autorisation CPTAQ – borne fontaine Club motoneiges Sorciers Île d'Orléans

**Attendu que** la Municipalité désire améliorer son service de protection contre les incendies sur son territoire;

**Attendu que** pour ce faire, la Municipalité doit améliorer ses installations de protection contre les incendies, découlant du schéma de couverture de risque de la MRC de l'Île d'Orléans approuvé par le ministère de la Sécurité Publique le 21 octobre 2005;

**Attendu que** l'aménagement de bornes fontaines est requis par ledit schéma de couverture de risque;

**Attendu qu'il** est de la volonté du Conseil municipal de favoriser ces aménagements dans les meilleurs délais;

**Attendu que** l'aménagement de la borne fontaine au 272, chemin Royal, Saint-François-de-l'Île-d'Orléans (Madame Diane Picard Lemelin) touche également la propriété du Club motoneiges Sorciers Île d'Orléans et requiert l'autorisation de la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec (CPTAQ).

**En conséquence** il est proposé par Carmen Blouin et appuyé par Lauréanne Dion de mandater Monsieur Michel Picard, Arpenteur Géomètre, aux fins de déposer une demande d'autorisation en vertu de la Loi sur la Protection du Territoire et des activités Agricoles auprès de la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec (CPTAQ), sur la propriété du Club motoneiges Sorciers Île d'Orléans dans le but de permettre l'implantation d'une borne fontaine voisin du 272, chemin Royal Saint-François-de-l'Île-d'Orléans. (Madame Diane Picard Lemelin)

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères)

### Item 4 Correspondance

**Comptes payés**

M.R.C. de l'Île d'Orléans (Quote-part ordures)	5 547.10 \$
Communauté métropolitaine de Québec (Quote-part versement 3/3)	1 529.00 \$
Yoland Dion	587.44 \$
Dominique Labbé	199.17 \$
Jean Rompré	199.17 \$
Carmen Blouin	199.17 \$
Jacques Drolet	199.17 \$
Lina Labbé	199.17 \$
Lauréanne Dion	199.17 \$
Marco Langlois (Frais de déplacement et de colloque de zone ADMQ)	496.58 \$
Desjardins sécurité financière (Fond de pension administration)	134.40 \$
CARRA (Commission administrative des régimes de retraite)	100.07 \$
Receveur général du Canada (Retenues à la source)	519.08 \$
Ministère des finances du Québec (Retenues à la source)	1 370.02 \$
Ministère de la Sécurité Publique (Quote-part Sûreté du Québec 2/2)	43 467.00 \$
Marco Langlois	531.05 \$
Réjean Guay	190.54 \$
Hydro-Québec (Électricité éclairage des rues)	725.83 \$
Oricom Internet	18.18 \$
Fondation des Seigneuries de l'Île d'Orléans (Manoir Mauvide Genest)	100.00 \$
ADMQ (Mise à jour du Guide de gestion des documents municipaux)	26.50 \$
Chambre de commerce de l'Île d'Orléans (Cotisation 2006-2007 + Cartes prix de l'Île)	275.35 \$
Corporation des bénévoles villa Alphonse-Bonenfant	50.00 \$
Raymonde Guimont (Le Coq au vent - Achat d'un cadeau encan chinois maison des jeunes)	120.00 \$
Bell Mobilité (Cellulaire Sécurité civile)	9.41 \$
Hydro-Québec (Électricité Halte et centre le Sillon)	801.00 \$
Jude Morency (Fourniture de quincaillerie Halte)	20.18 \$
Les Huiles Simon Giguère (Réparation fournaise #2 + achat d'huile centre le Sillon)	851.58 \$
Corporate express (Fournitures de bureau)	68.98 \$
Quincaillerie R. Létourneau (Matériaux de construction)	583.52 \$
Peinture récupérée du Québec (Frais de cueillette matières non-récupérable)	45.70 \$
Amaro (Eau Roger Létourneau pour centre le Sillon)	15.00 \$
Réno-Dépôt (Achat de fourniture centre le Sillon)	40.88 \$
Fond de l'information foncière (Mutation)	9.00 \$
Bodycote (Analyse d'eau)	22.79 \$
Hydro-Québec (redevance compteur Halte inactif)	26.70 \$
Réjean Guay	391.71 \$
Bureau en gros (Fourniture de bureau)	27.29 \$

Marco Langlois	531.05 \$
Bell Canada (Administration)	159.42 \$
<b>Total :</b>	<b><u>60 587.37 \$</u></b>

***Comptes à payer***

Fabrique Sainte-Trinité d'Orléans (Paiement terrain centre le Sillon)	3 000.00 \$
Quincaillerie R. Létourneau (Matériaux de construction)	767.12 \$
Fédération Québécoise des Municipalités (Frais de transport Dicom analyse d'eau)	9.01 \$
MRC de l'Île d'Orléans (Évaluation nouveau rôle facture 2/3)	18 454.32 \$
MRC de l'Île d'Orléans (Ajustement quote-part dossier Alain Vallée)	1 655.00 \$
Plasti-bac (Achat de bac de récupération)	518.47 \$
Service M&R (Location de conteneur à ordures 2006-2007)	382.87 \$
PG Mensys (Module télétransmission MAPAQ)	1 133.80 \$
Georges Asselin (Crédit de taxes - Retrait d'une roulotte)	73.32 \$
Denis Asselin (Entretien fossé route d'Argentenay)	290.57 \$
Marco Langlois (Frais, formation gestion des documents municipaux 19 octobre 2006, Lévis)	178.40 \$
<b>Total :</b>	<b><u>24 403.92 \$</u></b>

L'adoption des dépenses est proposée par Jacques Drolet et appuyée par Dominique Labbé.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères)

Je, soussigné, certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites ci haut.

Marco Langlois

Directeur général / secrétaire-trésorier

**Item 6 Demande d'aide financière**

**06-104**

**a. Feuillet paroissial parution 2007**

Il est proposé par Lina Labbé et appuyé par Carmen Blouin de renouveler la publicité de la Municipalité dans le feuillet paroissial au tarif de 100 \$ pour l'année 2007.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères)

**06-105**

**Item 7 Soirée de Noël Club Mi-Temps (FADOQ) le 23 novembre 2006**

Il est proposé par Jean Rompré et appuyé par Jacques Drolet d'offrir, en guise de commandite, la gratuité de l'utilisation de la grande salle du centre le Sillon au Club Mi-Temps (FADOQ) dans le cadre de la soirée de Noël du 23 novembre 2006.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères)

## Item 8 Dépôt du rapport du maire

Le 6 novembre 2006

Madame,  
Monsieur,

Ce rapport, que je dois déposer avant l'adoption du prochain budget, traite non seulement de l'état de la situation financière de la municipalité mais également de projet futur.

Tout d'abord, je veux vous informer que le projet de réseau d'égout dans le village suit son cours. Aux dernières nouvelles, il serait sur le point d'être accepté au niveau des ingénieurs du ministère des Affaires municipales et des Régions et que par la suite il sera soumis pour, nous l'espérons, son acceptation.

Du côté de la protection contre les incendies, des contrats ont été octroyés à l'entreprise Marquis excavation pour l'installation de trois bornes fontaines, pour un coût total de 50 000 \$.

Donc, outre les autres services fournis par la municipalité, ce sont ces deux projets qui ont retenu l'attention cette année.

En prélude à la situation de 2006 et aux prévisions de 2007 voici un retour sur le résultat final d'exploitation pour l'année 2005 tel qu'il apparaît dans le rapport du vérificateur déposé en avril dernier. Revenu total de l'exercice : 501 001 \$. Dépenses de fonctionnement et autres activités financières : 418 807 \$ Ce qui nous a laissé un excédent d'exploitation net de 82 193 \$ pour un surplus accumulé non affecté de 222 378 \$ au 31 décembre 2005.

Cette année la situation financière, à moins d'événements inattendus, au 31 octobre telle que décrite au tableau suivant, nous démontre un budget vraiment équilibré où tout surplus ou perte sera si minime qu'il est inutile d'en traiter.

	<b>Budget</b>	<b>Réel</b>
<b>Revenus</b>		
Taxation	414 239.00 \$	415 156.12 \$
Tenant lieu de taxes et subvention	36 500.00 \$	7 548.07 \$
Revenus divers	24 150.00 \$	31 944.58 \$
Réserves financières	15 000.00 \$	15 000.00 \$
<b>Total</b>	<b><u>489 889.00 \$</u></b>	<b><u>469 648.77 \$</u></b>
	Différence	<b><u>(20 240.23) \$</u></b>
<b>Dépenses</b>		
<b>Administration</b>		
Conseil municipal	25 250.00 \$	19 418.73 \$
Administration générale	58 045.00 \$	47 158.80 \$
Greffe	- \$	60.00 \$
Évaluation - Services professionnels	25 921.00 \$	30 537.83 \$
Autres	53 133.00 \$	57 163.11 \$

	<b>Budget</b>	<b>Réel</b>
<b>Dépenses (Suite)</b>		
Sécurité publique	150 434.00 \$	127 107.72 \$
<b>Transport</b>		
Voirie	17 700.00 \$	12 023.82 \$
Contrat pour enlèvement de la neige	28 075.00 \$	26 451.49 \$
Éclairage des rues	11 010.00 \$	7 491.15 \$
Quote-part - Transport adapté	1 575.00 \$	1 575.00 \$
<b>Hygiène du milieu</b>	66 565.00 \$	67 465.98 \$
<b>Urbanisme</b>	2 500.00 \$	344.44 \$
<b>Employé municipal</b>	2 000.00 \$	4 365.81 \$
<b>Centre le Sillon</b>	23 500.00 \$	20 644.69 \$
<b>Loisirs et bibliothèques</b>	10 200.00 \$	9 196.66 \$
<b>Halte Routière</b>	6 500.00 \$	2 864.26 \$
<b>Communauté métropolitaine de Québec</b>	4 481.00 \$	4 587.00 \$
<b>Immobilisations et autres frais</b>	3 000.00 \$	115.76 \$
<b>Total</b>	<b><u>489 889.00 \$</u></b>	<b><u>438 572.25 \$</u></b>
Bénéfice ou (perte)	- \$	<b><u>31 076.52 \$</u></b>

Pour le prochain exercice financier nous aurons à réajuster le taux de taxes et ce, en regard du nouveau rôle d'évaluation qui nous donne une augmentation de 59 %, soit une valeur imposable qui passe de 44 717 940 \$ à 71 284 700 \$. Ce nouveau rôle d'évaluation tient compte de la hausse effrénée du marché immobilier au Québec et encore plus marqué à l'Île d'Orléans pour les propriétés avec vue sur le fleuve. Cette hausse aura des répercussions non seulement sur l'impôt foncier, mais évidemment celle-ci se traduira par une augmentation exagérée de la taxe scolaire pour plusieurs d'entre nous. Sachez qu'à ce sujet la Fédération Québécoise des Municipalités a pour mandat de convaincre le gouvernement du Québec de réajuster le taux de taxes des commissions scolaires.

Les priorités, pour l'année qui vient, seront de mener à terme le projet de réseau d'égout municipal, et aussi d'augmenter le niveau d'efficacité des brigades d'incendie par l'ajout de nouvelles bornes fontaines dans la partie sud de notre territoire.

Dans un autre ordre d'idées, je vous informe qu'un comité sera créé, en début d'années, afin d'assurer l'atteinte des objectifs contenus au plan de gestion des matières résiduelles, et ce bien sûr en regard des moyens financiers qui seront mis à notre disposition.

Enfin la rémunération des élus municipaux, qui est indexée selon l'indice des prix à la consommation de Statistique Canada, sera la suivante pour la prochaine année. Pour le maire : 631,28 \$ par assemblée régulière et 150 \$ par assemblée spéciale. Pour les conseillers : 204 \$ par assemblée régulière et 50 \$ par assemblée spéciale.

En terminant, je constate que chaque conseillère et conseiller s'acquitte des dossiers qui sont sous leur responsabilité avec bienveillance et dans le respect des citoyens et j'exprime le souhait qu'il soit considéré comme tel par chacun d'entre vous.

Le maire,

Yoland Dion

**Item 9 Dépôt déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil**

Tous les membres du conseil municipal ont déposé leurs déclarations des intérêts pécuniaires.

**06-106 Item 10 Adhésion du comité d'embellissement à la FSHEQ (Fédération des sociétés d'horticulture et d'écologie du Québec)**

Il est proposé par Lina Labbé et appuyé par Lauréanne Dion de renouveler l'adhésion du comité d'embellissement de la municipalité à la fédération des sociétés d'horticulture et d'écologie du Québec au tarif de : 90 \$ pour la période de septembre 2006 à septembre 2007.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères)

**06-107 Item 11 Nomination d'un responsable pour le comité technique de la gestion des matières résiduelles**

Il est proposé par Jean Rompré et appuyé par Carmen Blouin de nommer Monsieur Jacques Drolet responsable et Madame Lauréanne Dion remplaçante pour siéger sur le comité technique de la gestion des matières résiduelles au nom de la Municipalité.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères)

**06-108 Item 12 Nomination d'un responsable pour le comité de suivi de la Politique culturelle et patrimoniale de l'Île d'Orléans.**

Il est proposé par Jacques Drolet et appuyé par Dominique Labbé de nommer Monsieur Jean Rompré responsable pour le comité de suivi de la politique culturelle et patrimoniale de l'Île d'Orléans au nom de la Municipalité.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères)

Item 13 **Varia M.R.C.**

Item 14 **Période de question**

*06-109* Item 15 **Levée de l'assemblée**

La levée de l'assemblée est proposée par Carmen Blouin il est 21h15.